

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Administration économique et sociale

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, administration, sciences politiques et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master *Administration économique et sociale* (AES), rattachée au domaine droit, économie, gestion, vise à permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances à la fois en droit, économie et gestion. L'objectif est de former des responsables d'entreprises, d'administration territoriale, d'administration d'Etat (services de gestion des ressources humaines, services de comptabilité). Les étudiants titulaires d'un master AES doivent pouvoir s'insérer sur le marché du travail dans les différents métiers qui nécessitent des compétences transversales en droit, en économie et en gestion.

Le master est organisé en quatre semestres. La première année de master (M1) forme un tronc commun, avec des matières fondamentales, des matières optionnelles et des enseignements de langues. Trois spécialités sont proposées en seconde année de master (M2) : *Gestion et droit des énergies et du développement durable* (GEDD), *Gestion et droit de l'économie numérique* (GDEN) qui se décline elle-même en deux parcours (*Droit de l'économie numérique* et *Commerce électronique*) et *Achat international*. L'une des spécialités (GEDD) est, selon le dossier d'autoévaluation, cohabilitée avec l'ENGEES (Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement), sans que cette cohabilitation soit davantage explicitée.

L'ensemble de la formation est dispensée sur le campus de Strasbourg, mais une des spécialités *Achat international* est également dispensée au Grand-duché de Luxembourg selon le régime de la formation continue.

### Analyse

#### Objectifs

Le master AES mêle des enseignements de droit, d'économie et de gestion. L'objectif est de former des responsables d'entreprises, d'administration territoriale, d'administration d'état (services de gestion des ressources humaines, services de compatibilité). Les compétences et les connaissances attendues sont bien renseignées et les enseignements proposés doivent permettre leur acquisition.

Si les débouchés professionnels sont bien renseignés, il n'est pas fait état de la possibilité d'une poursuite d'études à l'issue du master en doctorat. Bien que ce master ait pour objectif premier l'insertion professionnelle des étudiants, une poursuite en doctorat pourrait exceptionnellement être admise.

Les spécialités proposées (*Achat international*, *Gestion et droit de l'économie numérique* (GDEN) et *Gestion et droit des énergies et du développement durable*) sont très diverses et ont chacune des objectifs clairs.

Organisation
<p>L'organisation du master repose sur le principe de spécialisation progressive avec un tronc commun en M1 où des mutualisations sont proposées avec les autres mentions de master de la Faculté de droit. Le M1 forme un tronc commun, avec des matières fondamentales, des matières optionnelles et des enseignements de langues.</p> <p>Trois spécialités sont proposées en M2 : <i>Gestion et droit des énergies et du développement durable (GEDD)</i>, <i>Gestion et droit de l'économie numérique</i> qui se décline elle-même en deux parcours (<i>Droit de l'économie numérique</i> et <i>Commerce électronique</i>) et <i>Achat international</i>. Pour une meilleure lisibilité de la maquette, il serait intéressant de présenter les deux parcours de la spécialité <i>Droit de l'économie numérique</i> en deux spécialités distinctes offrant ainsi aux étudiants un choix entre quatre spécialités en M2. Par ailleurs, il est possible de s'interroger sur un tel niveau de spécialisation même en M2. Les enseignements proposés sont en parfaite correspondance avec les spécialités existantes.</p> <p>Les spécialités proposées permettent à des étudiants à l'origine généralistes (droit, économie, gestion) d'acquérir des connaissances transverses sur une thématique donnée. Elles donnent toute leur cohérence à la filière AES. L'organisation de chacun des parcours est bien précisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>S'agissant du positionnement dans l'environnement, le dossier d'évaluation mentionne essentiellement ses liens avec les centres de recherche. Les laboratoires qui viennent en appui dans le master AES sont nombreux compte tenu du caractère pluridisciplinaire de la mention. Chaque spécialité de master repose ainsi sur une unité de recherche à la thématique proche.</p> <p>Il n'est en revanche que très peu fait état de l'environnement socio-économique de la formation : entreprises, associations, collectivités locales, partenaires industriels etc.</p> <p>La spécialité <i>Achat international</i> est également proposée en formation continue au Grand-duché du Luxembourg, en partenariat avec la Chambre des salariés du Luxembourg. Il s'agit d'offrir un cursus commun avec le master <i>Management des projets logistiques</i> de l'Université Paris 2. Ce lien prouve à tout le moins l'attractivité de la spécialité.</p>
Equipe pédagogique
<p>Compte tenu de la pluridisciplinarité de la formation, l'équipe pédagogique est elle-même pluridisciplinaire (droit, économie, gestion). L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs, mais aussi de professionnels reconnus.</p> <p>La coordination pédagogique est assurée par un comité pédagogique composé des responsables des trois spécialités et des responsables des unités d'enseignement (UE) qui se réunit une fois par an. Compte tenu de la diversité des spécialités, du nombre de professionnels intervenants, une coordination plus structurée pourrait être envisagée. Il est fait état d'un sous-effectif chronique d'enseignants-chercheurs en économie et en gestion que supplée le recrutement de maîtres de conférences associés.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La mention AES comprend entre 80 et 100 étudiants pour le M1 et entre 70 et 90 pour le M2, dont un nombre important d'étudiants étrangers (entre 30 et 40 pour le M1). A noter une incohérence dans les effectifs annoncés dans le dossier selon les tableaux certains faisant état de 216 étudiants en 2013-2014 et de 228 en 2015-2016. Le M2 intègre un nombre important d'étudiants ne provenant pas du M1 AES, mais de M1 de droit, notamment des étudiants étrangers (environ 25 % pour M2 variant cependant selon les spécialités). Le taux d'échec est extrêmement faible (2 %)</p> <p>Il n'existe pas de réel dispositif de suivi du devenir des diplômés. Le dossier souligne simplement l'hétérogénéité des emplois occupés à l'issue du diplôme qui correspond logiquement à la variété des profils des étudiants. Même si les statistiques sur l'insertion professionnelle des étudiants titulaires du master mention <i>Administration économique et sociale</i> ne sont pas disponibles, il faut noter qu'un travail de suivi a été réalisé par l'équipe pédagogique pour analyser l'insertion professionnelle de ses étudiants. Mais faute de dispositif efficace de suivi, il n'est pas possible de mesurer réellement l'insertion professionnelle en qualité et en quantité.</p>
Place de la recherche
<p>Les liens avec la recherche sont très peu présents en M1 et tiennent essentiellement à l'intervention d'enseignants-chercheurs dans la formation. Pour le M2, la place de la recherche varie en fonction des spécialités. Si le dossier d'évaluation détaille tous les projets de recherche existants dans les spécialités du diplôme, il est très difficile de percevoir les liens qu'ils entretiennent avec la formation. Selon les spécialités, les étudiants semblent invités à participer à plusieurs colloques, doivent alimenter un blog, doivent produire un mémoire de recherche académique etc. Compte tenu de l'objectif essentiellement professionnalisant du diplôme, ces liens avec la recherche semblent suffisants. Il n'est pas indiqué dans le dossier la part des étudiants de la mention qui s'oriente vers un doctorat.</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La mise en situation professionnelle est limitée compte tenu des effectifs en M1. Pour accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel, une journée des métiers est organisée. En revanche en M2, 1/4 des enseignements est réservé à l'insertion professionnelle, ce qui paraît tout à fait important (stratégie et positionnement d'entreprises, business plan, gestion de projet, écriture web etc.).</p> <p>Les compétences professionnelles sont bien identifiées et ont été dégagées en lien avec les milieux socioprofessionnels (pôle de compétitivité Fibres-énergie, grappe d'entreprises Rhénatic, chambre de commerce etc.).</p> <p>Le C2i niveau 2 « métiers du droit » est porté, selon le terme du dossier, par la spécialité de M2 GDEN. La lecture du dossier n'indique pas ce qu'il en est des autres spécialités.</p> <p>A la lecture du dossier, il est difficile de mesurer l'importance des liens avec le milieu socio-économique, ainsi que l'efficacité des dispositifs susceptibles d'accompagner l'étudiant dans son projet professionnel. Des formations à la rédaction de CV, lettre de motivation, à l'entretien d'embauche pourraient être développées. La fiche RNCP est claire.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La place des stages apparaît conforme aux attentes. Le M1 ne prévoit pas de stage obligatoire. Toutefois, un encouragement est donné aux stages volontaires, avec la possibilité d'acquérir 3 ECTS. En M2, les spécialités <i>Gestion et droit des énergies et développement durable</i> et <i>Gestion et droit de l'économie numérique</i> prévoient un stage à l'étranger obligatoire, d'une durée de quatre à six mois, qui donne lieu à un rapport de stage et une appréciation des maîtres de stage. S'agissant de la spécialité <i>Achat international</i>, la formation se déroule en apprentissage avec une présence intermittente en entreprise et à l'université.</p> <p>Les équipes pédagogiques aident à la recherche des stages. Il n'est pas fait mention d'une éventuelle aide du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle.</p> <p>La place des stages, volontaires ou obligatoire, dans la formation paraît satisfaisante, même s'il on pourrait souhaiter un stage obligatoire en M1. L'encadrement des stages est classique.</p> <p>Il n'est pas mentionné dans le dossier d'évaluation la remise d'un projet professionnel ou de recherche. Rien n'est non plus indiqué sur la possibilité de réaliser une année de césure.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La formation accueille un nombre d'étudiants étrangers non négligeables (entre 30 et 40 pour environ 210 à 230 étudiants), provenant essentiellement de candidatures Campus France. Il y a en revanche peu de mobilité sortante, celle-ci étant effectuée prioritairement en troisième année de licence. Un enseignement de langue est également prévu en M1, ainsi qu'un enseignement en langue anglaise (<i>employment Law, International economics</i>). Le M2 présente une plus forte dimension internationale (semaine internationale avec des enseignements exclusivement en anglais, présentation en anglais de dossiers techniques, invitation de professeurs étrangers).</p> <p>Compte tenu de certaines spécialités de la mention (<i>Achat international</i> notamment), cette ouverture vers l'international est à approuver et mérite d'être continuée voire développée.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Il n'existe aucune sélection à l'entrée du M1. Une procédure d'entrée par équivalence permet également l'accueil d'étudiants étrangers ou d'étudiants français non diplômés en AES. La sélection intervient en M2, les étudiants des quatre parcours étant recrutés parmi les titulaires d'un M1 AES, d'un M1 de droit, d'un diplôme d'école de commerce, d'IEP, ou d'une école d'ingénieur. Les modalités de sélection varient selon les spécialités, mais restent relativement classiques : examen du dossier, éventuellement entretien.</p> <p>Il n'est pas fait état de dispositif de mise à niveau, notamment pour les étudiants qui viennent d'autres filières : école de commerce, école d'ingénieur, mais peut-être y a-t-il très peu d'étudiants concernés.</p> <p>Le taux d'échec est extrêmement faible (2 %) grâce notamment aux recommandations individuelles apportées en cas de détection de lacunes significatives.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>En M1, les enseignements prennent la forme de cours magistraux en présentiel et de travaux dirigés. L'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières est classique : dispense d'assiduité, tiers-temps, modalités particulières d'examen. Elles sont mises en place en lien avec la Mission handicap de l'université. Il en est de même pour les salariés et les sportifs de haut niveau.</p> <p>En M2, les enseignements sont également exclusivement dispensés en présentiel, avec la possibilité de suivre l'année également en formation continue. La spécialité <i>Achat international</i> peut aussi être suivie en apprentissage.</p>

<p>La place du numérique est importante : tenu de blogs par les étudiants, enseignement de la cyber-sécurité, accès à une plateforme de veille technologique etc. De plus, les cours de l'UNJF (université numérique juridique francophone) sont accessibles aux étudiants de la mention.</p> <p>Si les modalités d'enseignement restent classiques pour un master, tous les dispositifs utiles sont mis en place.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>En M1, l'évaluation des étudiants prend la forme d'un contrôle terminal en fin de semestre, auquel s'ajoute un contrôle continu dans les matières des UE fondamentales et dans les UE de langue. Les matières au sein des UE se compensent, ainsi que les UE entre elles. En revanche, les semestres ne se compensent pas. En M2, quelle que soit la spécialité, l'évaluation prend la forme d'un contrôle terminal (grand oral, présentation de projet, épreuves écrites), ainsi qu'un contrôle continu. Si ces modalités d'examen sont relativement classiques et permettent d'évaluer tant les compétences que les connaissances, il est surprenant de voir mentionner des questions à choix multiples (QCM) en M2. Les effectifs de M2 doivent permettre une évaluation plus adaptée.</p> <p>Aucune soutenance de mémoire de stage ou de recherche n'est indiquée, l'évaluation se faisant par la notation d'un rapport de stage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences transversales que doit acquérir l'étudiant sont bien mentionnées dans la fiche RNCP.</p> <p>Le suivi des compétences n'existe que dans le cadre de la spécialité <i>Achat international</i> proposée en apprentissage, par l'intermédiaire du cahier de liaison, ainsi qu'à l'occasion de deux bilans effectués à l'occasion de deux visites annuelles. Ce dispositif pourrait être utilement étendu aux autres spécialités.</p> <p>L'annexe descriptive au diplôme, déclinée pour chaque spécialité de deuxième année, est claire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est effectué par l'Oresipe (observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants) tous les trois ans. Mais il est reconnu que le taux de réponse reste trop faible, tout comme la fréquence des enquêtes. Un suivi informel est mentionné, par le biais des réseaux sociaux, du blog des spécialités etc. Il serait intéressant de réfléchir à l'institutionnalisation d'un suivi de l'insertion professionnelle des diplômés permettant d'obtenir des résultats quantitativement et qualitativement exploitables.</p> <p>A noter toutefois qu'un annuaire des anciens a été mis en place dans la spécialité <i>Achat international</i>.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>L'évaluation des formations prend d'abord la forme de réunions périodiques des équipes pédagogiques sous la responsabilité du vice-doyen en charge des masters (trois à quatre fois par an).</p> <p>Une évaluation des formations par les étudiants est également organisée par l'université sans que l'on comprenne s'il s'agit d'une évaluation très générale des formations proposées par l'université ou d'une évaluation spécifique du master AES.</p> <p>L'évaluation par les enseignants de leur propre matière est organisée sur la base du volontariat.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, mais au niveau de chaque spécialité. Ce conseil de perfectionnement regroupe les intervenants universitaires et professionnels, à l'exclusion des étudiants ce qui est regrettable. Ce positionnement du conseil de perfectionnement ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble du master permettant d'estimer de la cohérence des deux années et de la bonne adéquation de chacune des spécialités.</p> <p>Les modalités d'évaluation et d'autoévaluation sont donc diverses et mériteraient d'être mieux coordonnées ou fusionnées pour donner des résultats exploitables pour l'amélioration de la formation. Il importerait également que des indicateurs de pilotage soient fournis au conseil de perfectionnement sur une base annuelle : évaluation des enseignements par les étudiants, données statistiques fiables sur le devenir des étudiants...</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Des spécialités permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances transverses sur une thématique donnée.
- L'ouverture vers l'international.
- Le taux de réussite aux examens.

### Points faibles :

- Evaluation par QCM en M2.
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et d'outils de pilotage (suivi du devenir des diplômés, évaluation des enseignements...).
- Division en parcours au sein de la spécialité *Droit de l'économie numérique* peu lisible.
- Absence de suivi de l'acquisition des compétences.

### Avis global et recommandations :

Cette mention de master *Administration économique et sociale* est attractive et bien organisée respectant le principe de spécialisation progressive et de professionnalisation. Chaque spécialité au sein de la mention est cohérente et les dispositifs pédagogiques mobilisés sont globalement pertinents à l'exception sans doute de l'usage des QCM en deuxième année de master.

Il serait toutefois intéressant de réfléchir à une méthode efficace de suivi de l'acquisition des compétences en cours d'étude et de développer des outils statistiques permettant de suivre le devenir des diplômés.

Par ailleurs, cette mention apparaît un peu hétérogène et est de ce fait peu lisible. Il conviendrait d'éviter qu'une spécialité soit divisée en parcours, et sans doute d'envisager des rapprochements avec les mentions *Droit de la propriété intellectuelle* et *Droit des affaires* spécialité *Droit du multimédia et des systèmes d'information*.

# Observations de l'établissement



Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Administration économique et sociale*

## Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**